Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP MPI, veuillez visiter :
capmpi.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

SESSION 2026

ÉPREUVE EP1 : ÉTUDE ET PRÉPARATION D'UNE INTERVENTION

Coefficient : 4 Durée : 3 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse de la situation et repérage des risques (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Préparation et sécurisation de l'intervention (8 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Conduite à tenir, rangement et transmission (6 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : ENTREPRISE PLÂTRE HORIZON, CHANTIER DE RÉNOVATION D'UN LOGEMENT À TOURS (INDRE-ET-LOIRE)

Vous intervenez avec une équipe de plaquistes dans un logement en rénovation. Le chantier comprend la pose d'une cloison sur ossature métallique et d'un plafond en plaques de plâtre. Une partie des travaux se déroule en hauteur, sur un poste de travail temporaire. Vous devez préparer l'intervention, repérer les dangers et proposer une organisation adaptée pour protéger les salariés, les occupants et les biens.

Les documents techniques DT 1 et DT 2 sont à votre disposition. Répondez aux questions dans les espaces prévus sur votre copie et complétez le document réponse DR 1. Le barème total est de 20 points.

PARTIE 1 : Analyse de la situation et repérage des risques (6 points)

Identifier les dangers et apprécier les risques liés à l'intervention

À partir des informations du DT 1, analysez la situation de travail avant le démarrage des travaux. Distinguez les dangers présents des dommages susceptibles d'être causés.

1.1 (2 points) Relevez quatre dangers présents dans la situation décrite au DT 1. Pour chacun, indiquez un dommage possible pour un salarié.

1.2 (2 points) Pour le travail en hauteur, indiquez le risque principal et deux circonstances de la situation qui peuvent favoriser sa survenue.

1.3 (2 points) Complétez les lignes correspondant aux risques de chute de hauteur, d'exposition aux poussières et de manutention dans le document réponse DR 1. Pour chaque risque, inscrivez une mesure de prévention collective ou organisationnelle et, si nécessaire, un équipement de protection individuelle adapté.

PARTIE 2 : Préparation et sécurisation de l'intervention (8 points)

Organiser un poste de travail et choisir des mesures de prévention adaptées

Vous préparez la pose de plaques de plâtre au plafond et le montage d'une cloison. Les consignes de prévention fournies au DT 2 s'appliquent au chantier. Justifiez vos choix en vous appuyant sur les données des documents.

2.1 (2 points) Avant le début des travaux, indiquez deux vérifications à réaliser concernant la zone d'intervention et son accès afin de limiter les risques pour les salariés et les occupants du logement.

2.2 (2 points) Le DT 1 indique que les plaques sont manutentionnées à deux et que le cheminement comporte un passage encombré. Proposez deux mesures concrètes pour réduire le risque lié à la manutention et au déplacement des plaques.

2.3 (2 points) Pour réaliser la pose au plafond, choisissez le moyen d'accès et de travail en hauteur à privilégier parmi ceux décrits dans le DT 2. Justifiez votre choix par deux éléments liés à la tâche et aux conditions de travail.

2.4 (2 points) Indiquez deux mesures permettant de limiter l'exposition aux poussières lors de la découpe ou de l'ajustement des plaques. Précisez ensuite un équipement de protection respiratoire adapté si une exposition résiduelle subsiste.

PARTIE 3 : Conduite à tenir, rangement et transmission (6 points)

Réagir à une situation dangereuse et assurer le repli du chantier

Au cours de l'intervention, un salarié constate qu'un élément de l'équipement de travail en hauteur est instable. En fin de poste, des chutes de plaques, des emballages et des outils restent dans la zone de circulation.

3.1 (2 points) Indiquez les deux premières actions à réaliser face à l'instabilité constatée sur l'équipement de travail en hauteur, avant toute reprise de l'activité.

3.2 (2 points) Proposez deux actions de rangement ou de gestion des déchets permettant de rendre la zone de circulation sûre en fin de poste.

3.3 (2 points) Rédigez une transmission courte à destination du responsable de chantier : indiquez le fait constaté, le risque associé et l'action prise ou à prendre. Utilisez le document réponse DR 1.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : SITUATION DE TRAVAIL ET CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE D'INTERVENTION

Intervention : pose de plaques de plâtre sur ossature métallique pour un plafond et une cloison dans un logement occupé, en rénovation.

Organisation : deux salariés réalisent les travaux. Les plaques sont transportées manuellement à deux depuis la zone de stockage jusqu'à la pièce. Le cheminement comporte un passage encombré par des cartons et des outils. La pièce est ventilée par une fenêtre ouvrante. Des occupants peuvent circuler dans le logement en dehors de la zone de travaux.

Travail en hauteur : la pose au plafond nécessite un poste de travail surélevé. Un escabeau est présent dans le logement. Un équipement de travail à hauteur de plancher est disponible dans le véhicule de l'entreprise. L'équipement doit être vérifié avant utilisation et utilisé conformément aux consignes du fabricant.

Matériaux et opérations : les plaques doivent être ajustées avant leur pose. Leur découpe peut produire des poussières. Des outils électroportatifs sont utilisés pour certaines opérations. Les câbles et outils peuvent gêner la circulation s'ils ne sont pas rangés.

Incident à traiter : pendant le travail, un salarié remarque qu'un élément de l'équipement de travail en hauteur bouge anormalement. Aucun salarié n'est blessé au moment du constat.

Repères de la situation de travail

Élément observé	Donnée de la situation
Effectif pour l'intervention	2 salariés
Travail en hauteur	Pose de plaques au plafond
Accès au poste	Escabeau présent et équipement à hauteur de plancher disponible
Transport des plaques	Manutention manuelle à deux
Circulation	Passage encombré par des cartons et des outils
Poussières	Possibles lors de l'ajustement des plaques
Occupants	Présents dans le logement hors zone de travaux

Données communiquées pour préparer l'intervention.

DT 2 : CONSIGNES DE PRÉVENTION APPLICABLES À L'INTERVENTION

Les consignes ci-dessous sont les consignes de prévention retenues pour cette intervention. Elles doivent être appliquées en complément des notices des matériels et des instructions de l'employeur.

- Avant les travaux, délimiter et signaler la zone de chantier, organiser un cheminement dégagé et maintenir les occupants à l'écart de la zone de travaux.

- Privilégier les protections collectives et un équipement conçu pour réaliser le travail en hauteur. Vérifier sa stabilité, son état et sa conformité aux consignes du fabricant avant utilisation. Ne pas utiliser un équipement défectueux ou instable.
- Un escabeau ne constitue pas un poste de travail permanent pour une tâche nécessitant une intervention prolongée ou les deux mains. Ne pas se pencher hors de l'équipement et ne pas déplacer un équipement lorsqu'une personne s'y trouve.
- Pour réduire les poussières, privilégier une méthode de découpe limitant leur émission, assurer une ventilation adaptée et nettoyer sans remettre les poussières en suspension. Porter une protection respiratoire appropriée si une exposition résiduelle le nécessite.
- Pour la manutention, dégager le parcours, adapter la charge à la capacité des personnes, coordonner les gestes et utiliser une aide à la manutention lorsque cela est possible.
- En cas d'anomalie ou de danger, arrêter l'opération, mettre la zone en sécurité, empêcher l'utilisation du matériel concerné et avertir le responsable de chantier. La reprise est conditionnée à la suppression du danger et à la vérification de l'équipement.
- En fin de poste, ranger les outils et les câbles, évacuer les déchets dans les contenants prévus et laisser les cheminements libres.
- Les équipements de protection individuelle sont choisis en fonction des risques résiduels et ne remplacent pas les mesures de prévention collective.

Choix du moyen d'accès selon la situation

Moyen disponible	Indication de prévention
Équipement de travail à hauteur de plancher	À privilégier pour réaliser la pose au plafond si son état, sa stabilité et son montage sont vérifiés.
Escabeau	Ne pas retenir comme poste de travail permanent pour une tâche prolongée nécessitant les deux mains.

Extrait des consignes de prévention fournies pour le chantier.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : Questions 1.3 et 3.3 | **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases signalées par « ... ». Pour la question 3.3, rédigez une transmission courte et précise à partir de la situation décrite dans le sujet.

Analyse des risques et mesures de prévention

Risque	Mesure de prévention collective ou organisationnelle	Équipement de protection individuelle si nécessaire
Chute de hauteur	.....	.....
Exposition aux poussières	.....	.....
Manutention et déplacement des plaques	.....	.....

À compléter pour la question 1.3.

Transmission au responsable de chantier

Fait constaté	Risque associé	Action prise ou à prendre
.....	.....	.....

À compléter pour la question 3.3.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.